



Garde alterné pour les grandes vacances

Par **oliviercachacou**, le **02/08/2017** à **13:05**

fixe un droit le droit d'accueil du père les fins de semaines impaires, du vendredi 16h30 au dimanche 20h30, y compris pendant la moitié des vacances scolaires, 1er moitié les années paires, second moitié les années impaires, je voudrais savoir si tout le mois d'aout j'ai la garde de ma fille, en sachant que sa mère la garde tout le mois de juillet. Je voudrais savoir clairement si elle a le droit de me réclamer notre fille pendant le mois d'aout ? Je voudrais savoir si je peux prendre des vacances avec ma fille le mois d'aout sans pour autant la ramener un week-end sur deux

Par **morobar**, le **02/08/2017** à **16:38**

Bonjour,
Non
Tout le mois de juillet à la mère et tout le mois d'aout au père.
Vous n'avez pas à rendre l'enfant dès le lendemain du dimanche semaine impaire.
Je ne vois pas pourquoi vous évoquez le retour du WE puisque vous n'avez pas la garde en semaine précédent le WE, en temps normal bien sûr.

Par **oliviercachacou**, le **02/08/2017** à **17:51**

bonjour,
merci de m'avoir répondu aussi vite, du coup sûr et certains de ne pas avoir d'ennuis avec la loi si je la récupère le 8 et la ramène fin aout ? sans être obligée de lui ramener le week-end.
MERCI BEAUCOUP

Par **cocotte1003**, le **02/08/2017 à 19:07**

Bonjour, certain puisque le mode de résidence Durant l'année scolaire ne s'applique pas pendant les vacances, cordialement

Par **morobar**, le **02/08/2017 à 19:20**

Ce n'est pas le 8 ,mais le 1er.rnOn peut discuter de quand commence et quand fini la période des vacances et où se situe le milieu certes.

Par **bullemum**, le **02/08/2017 à 22:51**

bonjour,rndans les faits, la loi dit cela, il faut cependant savoir aussi ecouter son enfant. depuis 12 ans que nous vivons séparés, avec le temps, les enfants ont demandé a nous voir pendant le mois de garde de leur mère et vice et versa car un mois complet pour certains enfants, cela peut paraître tres long. suivez la loi, mais rester attentif aux paroles de votre fille, même si cela vous fait mal et que vous êtes dans votre bon droit.